



INFOMAIRES

ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE ■ 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71
Mel : amf29@wanadoo.fr - Site : www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

Rétrospective

L'Agenda de l'association depuis le 16 février 2012 :

Février

Le 16, rencontre entre le Président JONCOUR et les Procureurs de la République du Finistère

Le 23, rencontre entre Monsieur JONCOUR et le Directeur de la DDTM 29 - Brest

Mars

Le 3, rencontre entre Monsieur ROLLAND, Directeur régional de la Caisse des Dépôts et le Président JONCOUR

Le 6, réunion départementale sur l'état civil et le rappel à l'ordre - Châteaulin

Le 9, réunion de Conseil d'Administration de l'AMF 29 (Châteaulin)

Avril

Le 3, Forum sur la commande publique organisé par le Groupe Moniteur et l'AMF 29 - Quimper

Le 12, réunion du Président et des directeurs départementaux de Ouest-France et du Télégramme pour évoquer le partenariat presse à l'occasion du Carrefour 2012.

Le 20, participation de l'AMF 29 à l'inauguration du congrès régional de l'ATTF Bretagne - Languéux

Le 26, présence du Président JONCOUR à la réunion «En direct avec les maires», organisée par ERDF (Eliant) suivi d'une réunion avec la directrice de l'Enseigne la Poste (Quimper)

Mai

Le 15, la directrice AMF 29 a rencontré le Président du SNDGCT 29 afin de préparer la 5^{ème} édition du CCF - Roscoff

Le 23, participation du Président JONCOUR au débat sur les investissements publics locaux à l'AMF - Paris

Juin

Les 5 et 6, participation de la directrice à la réunion trimestrielle des DAD - Paris

Le 8, le Président JONCOUR a reçu le nouveau directeur de cabinet de Monsieur le Préfet. Puis a participé au Comité de pilotage de l'étude préalable à la création d'un CAUE

Le 15, déjeuner de travail à l'invitation du secrétaire général de la Préfecture du Finistère avec le Président et la Directrice de l'AMF 29 - Quimper

Le 19, 3^{ème} réunion AMF 29/SDEF/Orange pour étudier un projet de convention relatif à l'enfouissement des réseaux - Brest

Le 22, réunion de Conseil d'Administration de l'AMF 29 suivie de la conférence de presse du CCF

Le mot du Président

Coup d'envoi du 5^{ème} Carrefour des Communes et Communautés du Finistère

Et de cinq !

Ceux d'entre-vous qui collectionnent les lettres remises au Carrefour depuis 2003, vont pouvoir changer de couleur !

Côté visuel, le «bleu - blanc - rouge» est hissé pour ce grand rendez-vous finistérien placé sous le signe de la cordialité et de l'échange pluraliste. Finances, Communication, Intercommunalité, Citoyenneté seront les principaux sujets abordés pour cette nouvelle édition. Quatre thématiques d'actualité ont été choisies avec attention, pour intéresser à la fois les communes urbaines, rurales, littorales, et les intercommunalités.

Un rassemblement 2012 qui s'inscrit dans un contexte inédit

Entre l'annonce d'un nouvel acte de la décentralisation et une situation de la zone euro sans précédent, jamais le Carrefour de l'AMF 29 n'aura évolué dans un paysage si changeant. Prenons pour illustration la conférence d'ouverture dédiée aux perspectives des finances locales, le sujet de pleine actualité en ce mois de juin sera-t-il formulé ainsi en octobre prochain ? Tant de bouleversements pourraient - ou non - se produire en Europe et impacter notre Pays, qu'il nous faudra attendre la rentrée pour répondre à cette incertitude et le cas échéant adapter en dernière ligne droite la teneur de nos débats.

Après un été non stop pour l'AMF 29, une seconde «Lizher-Kelaouiñ» ou lettre d'information, vous apportera les derniers éclairages sur l'organisation de ce 5^e Carrefour. La première lettre vous parviendra avant la pause estivale et vous permettra d'avoir une vue d'ensemble de cet événementiel que vous connaissez bien puisque les 283 communes et 26 EPCI du département y participent désormais.

Elus, personnels territoriaux, partenaires... tous chaleureusement attendus !

Qui dit débats, informations et travail, ne dit pas pour autant morosité. Bien au contraire, tout aura été pensé pour vous assurer un accueil de qualité, dans un Quartz-Congrès aménagé avec soin et originalité pour l'occasion (partenariat reconduit avec l'Ecole Européenne Supérieure d'Arts de Brest). Notre Conseil d'administration pluraliste se sera attaché à assurer une des grandes missions statutaires de l'AMF 29 : celle de créer entre élus



«les liens de solidarité et d'amitié indispensables à une action municipale et communautaire féconde.» Et j'ajouterai bien sûr que cet objectif ne pourrait être atteint sans un tandem Maire-DGS (ou Président d'EPCI et directeurs) fort et soudé. Tout le personnel trouvera donc ici sa place et c'est d'ailleurs pourquoi les logos du SNDGCT et de l'ATTF figurent parmi nos partenaires centraux. Je les en remercie.

Une mobilisation sans faille :

Merci aussi à toutes les collectivités (Région, Département, Ville de Brest, BMO, CDG 29...) qui ont bien voulu soutenir cette grande manifestation. Merci bien sûr aux grands partenaires (Guyot environnement, Crédit Agricole, GDF-Suez, JVS Mairistem, Groupama, Atelier de l'Île, Le Reprographe, Sofag, Paysages d'Iroise, Le Saint, Aquaservice...). Merci enfin à la presse quotidienne régionale de couvrir conjointement ce rendez-vous. Sans oublier le soutien des services de l'Etat. Toutes ces aides, et celles de nos 80 exposants nous auront permis de monter à nouveau ce grand projet. Une belle unité qui nous conforte dans notre action bénévole au service des communes et communautés...

Nous vous attendons avec plaisir !

Bien cordialement
Jean-René JONCOUR



Avec SNCF, le Finistère choisit l'écomobilité.



Clin d'œil

Découverte d'un «village marin de Caractère» en Pays Fouesnantais



Qui connaît le gigantisme et la modernité du port de la Forêt Fouesnant «Port la Forêt» mesurera bien toute la difficulté d'en parler en seulement quelques lignes. S'il faut de plus évoquer l'autre facette de cette commune de 3 404 habitants,

celle d'un village de caractère, pimpant et dynamique, l'exercice de synthèse se complique. C'est pourtant bien le propos échangé avec Raymond Pérès, maire depuis 1995.

Pour faire court, imaginez que vous êtes face à la carte satellite de la Forêt Fouesnant :

A votre droite, une marina impressionnante (1130 places sur pontons) qui héberge entre autres le Pôle France d'entraînement à la course au Large. Agrandit en 2008, ce port qui fêtera ses 40 ans en août prochain, peut désormais accueillir, outre les grands multicoques, les plus grands monocoques. Et bien sûr, se profile derrière cet atout toute une déclinaison d'activités économiques et de services, indispensables pour faire face à l'afflux de populations estivales (20 000 habitants, 10 000 lits touristiques).

Portez votre regard vers la gauche de cette carte, et là apparaît alors un village «trois fleurs» avec son vieux port qui ne protégera certes jamais de géants des mers, mais qui, par la préservation dans son écrin originel, drainera autant de curieux.

Cette volonté de préservation est d'ailleurs une préoccupation municipale qui filtre au fil de notre échange : préservation de la nature et notamment des nombreux chemins creux et cerisiers bordant les talus, conservation de l'architecture du Pays, des fêtes traditionnelles Fores-toises, examen attentif des projets d'extensions en bord de mer... La liste du propos recueilli pourrait continuer à s'égrener sur un chapitre !

Moins visible sur la carte mais considérée comme «une des plus belles réalisations» de l'équipe municipale : L'aménagement d'un chemin côtier permet d'allier la modernité du golf de Cornouaille et de Port La Forêt avec la tradition du vieux port et du village.

Enfin, plus éloigné des côtes, se niche un paysage de cultures, fruitières pour certaines (cidreries professionnelles), céréalières et légumières pour d'autres mais aussi une zone communale d'activités et, en projet pour 2014, un nouvel espace sportif aux fondations pour le moins innovantes (solution de valorisation des sédiments portuaires dragués).

Innovation, accueil de grande qualité et paysages exceptionnels... «Le village marin de caractère» mérite bien sa jolie dénomination !

Les infos en bref

Conférence de presse de lancement officiel du Carrefour 2012



La conférence de presse s'est tenue dans une ambiance conviviale – Intervenants (de gauche à droite) : Rachel LE MOAN, responsable Agence Bergame/François CUILLANDRE, maire de Brest/ Jean-René JONCOUR, président AMF 29 et Isabelle LANNUZEL, directrice AMF 29.

A l'issue d'un dernier Conseil d'Administration de l'AMF 29 avant l'été, les administrateurs ont reçu les grands partenaires du Carrefour, ainsi que les partenaires historiques de l'AMF 29, pour présenter devant



la presse l'organisation et le programme du nouveau Carrefour des Communes et des Communautés du Finistère.

Retrouvez le dossier de presse, le dossier exposant ou celui des Trophées sur le site : www.amf29.asso.fr

Le nouvel agenda 2012-2013 de l'AMF 29 est annoncé !

Pas de pré-réservation du nouvel agenda : comme pour toute année «Carrefour», le nouvel agenda sera distribué sur place les 4 et 5 octobre au Quartz-Congrès à Brest (remise d'une mallette avec l'agenda de l'AMF 29 à tout congressiste inscrit).

Édité à 2 300 exemplaires, la distribution se fera exclusivement à l'accueil du Carrefour 2012.

Septembre - décembre 2012 : les dates à noter

20 août :

Envoi des invitations Carrefour (1 mois d'inscription)

4 et 5 octobre :

5^{ème} Carrefour des Communes et Communautés du Finistère (Quartz-Congrès à Brest)

5 octobre à 17h00 :

Assemblée Générale de l'AMF 29 (Grand théâtre du Quartz)

20, 21 et 22 novembre :

Congrès national des Maires de France à Paris-Expo

Responsabilités,
Personnel,
Patrimoine...

Groupama Loire Bretagne vous assure toutes les réponses.

www.groupama.fr



Groupama

Toujours là pour moi.

Les Risques majeurs : informer la population (le DICRIM) et se doter d'un outil opérationnel (le PCS)

La loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile pose les deux obligations fondamentales pour l'autorité de police municipale : l'information préalable des populations sur les risques de la commune et la planification de leur mise en sécurité en cas d'occurrence d'un phénomène.

A partir de ces éléments, le maire doit développer une série d'actions d'information préventive et de communication qui passe notamment par la réalisation d'un «Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs», et mettre noir sur blanc l'organisation opérationnelle des services communaux : c'est le «Plan Communal de Sauvegarde».

La réalisation d'un DICRIM et d'un plan communal ou intercommunal de sauvegarde (PCS) est obligatoire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN) approuvé ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention (PPI).

Le Plan communal de Sauvegarde : un devoir, une responsabilité au-delà des communes exposées à un risque majeur.

Que la commune soit ou non soumise à l'obligation de réalisation d'un PCS, le préfet ne peut qu'encourager tous les responsables municipaux à réaliser ce document qui constitue, lors d'un événement majeur de sécurité civile, le véritable outil opérationnel du maire pour la réponse de proximité à une situation de crise, en préparant un éventuel accompagnement et soutien aux populations sinistrées ainsi que l'appui aux services de secours.

Les 4 piliers du PCS :

- Identifier les risques sur la commune et les vulnérabilités locales,
- Construire un schéma d'alerte clair,
- Recenser les personnes, les biens et les moyens disponibles,
- Organiser le poste de commandement communal en définissant le rôle de chacun.

Comme pour tout plan posant une théorie d'organisation, il est conseillé de le valider en s'exerçant, dans le but d'entraîner les équipes, de tester les schémas d'alerte et les dispositifs techniques.

En direct avec le Conseil Général

Le Conseil général rapproche la lecture des habitants et des territoires finistériens

A travers son plan de développement de la lecture publique voté en 2004, le Conseil général du Finistère a souhaité favoriser l'accès du plus grand nombre de Finistériens à la pratique du livre, en luttant contre les inégalités territoriales d'accès à la lecture.

Afin de créer plus de proximité avec le réseau des 222 bibliothèques municipales présentes sur le territoire départemental, le Conseil général a décidé de renforcer son offre en créant 3 nouvelles antennes de la bibliothèque départementale, à Saint Divy, Sainte Sève et Plonévez-du-Faou.

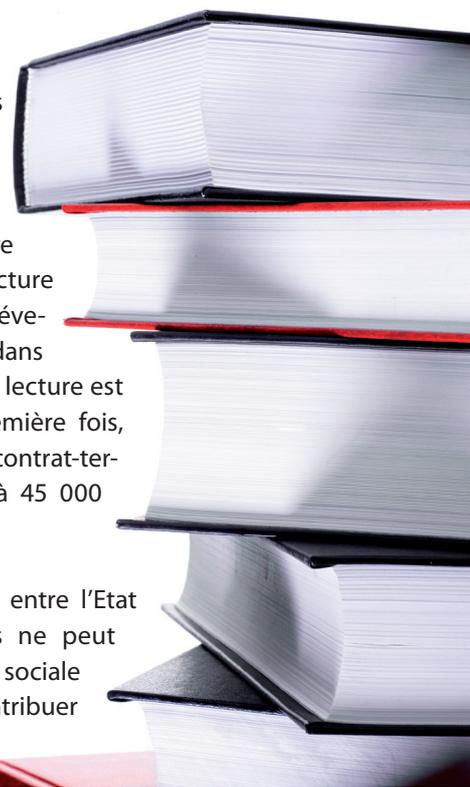
Quatre réunions publiques ont été organisées à l'initiative de la Conseillère générale déléguée à la culture, Madame Solange CREIGNOU, au mois de mai pour exposer aux principaux acteurs locaux concernés les changements induits par ces nouvelles créations. La pose de la première pierre des antennes de Sainte Sève et de Saint Divy est prévue le 3 juillet 2012, celle de Plonévez-du-Faou en 2013.

L'ambition du Conseil général est de mieux répondre aux besoins des publics sur l'ensemble du Finistère d'une part, et de renforcer l'action de la bibliothèque départementale auprès

des acteurs du réseau des bibliothèques municipales, d'autre part.

Cette dynamique exemplaire visant à encourager la lecture publique et à favoriser le développement du numérique dans le domaine du livre et de la lecture est accompagnée, pour la première fois, par l'Etat dans le cadre du contrat-territoire-lecture, qui s'élève à 45 000 euros sur 3 années.

Cette convergence de vue entre l'Etat et les collectivités locales ne peut que favoriser la cohésion sociale entre les générations et contribuer à l'aménagement culturel du territoire finistérien.



Annuaire des parlementaires du Finistère

Députés



Patricia ADAM

Profession : Cadre de service social
Autre fonction : Présidente de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées
Assistants parlementaires : Samuel MANIVEL (Paris), Suzy VAILLANT (Brest), Forough SALAMI (Brest), Linda LOCHES (secrétaire - Brest)
Adresse permanence parlementaire : 43 D Rue Branda - BP 21041 - 29210 BREST CEDEX 1
Tél. : 02.98.33.21.80 - **Fax :** 02.98.33.21.83

Courriel : patricia.adam-deputee@wanadoo.fr - **Site Internet :** www.patricia-adam.fr

Photo Assemblée nationale



Chantal GUITTET

Profession : Retraîtée de l'enseignement supérieur
Assistant(s) parlementaire(s) : en cours de recherche*
Adresse permanence parlementaire : en cours de recherche*
Tél. : création en cours * - **Fax :** création en cours *
Courriel : création en cours * - **Site Internet :** création en cours *



Jean-Luc BLEUNVEN

Profession : Agriculteur
Autre mandat : Maire de Plabennec
Assistant(s) parlementaire(s) : en cours de recherche*
Adresse permanence parlementaire : en cours de recherche*
Tél. : création en cours * - **Fax :** création en cours *
Courriel : création en cours * - **Site Internet :** création en cours *



Gilbert LE BRIS

Assistante parlementaire : Gaël LE MEUR
Adresse permanence parlementaire : 18 rue Dumont d'Urville - 29900 CONCARNEAU
Tél. : 02.98.97.16.93 - **Fax :** 02.98.50.33.80
Courriel : contact@gilbertlebris.net
Site Internet : www.gilbertlebris.net



Gwenegau BUI

(Début de mandat : le 20 juillet 2012)
Profession : Chargé de mission à l'Établissement Public Foncier de Bretagne
Autres mandats : Conseiller régional de Bretagne, conseiller municipal de Morlaix
Assistants parlementaires : Françoise GARNIER et Alban LE ROUX (Morlaix)
Adresse permanence parlementaire : 6 Place Emile Souvestre - 29600 MORLAIX (provisoire)
Tél. : 02.98.88.10.09 - **Fax :** 02.98.63.44.85 (provisoire)

Courriel : création en cours * - **Site Internet :** création en cours *



Annick LE LOCH

Profession : Commerçante
Assistants parlementaires : Anne LOZACHEMEUR, Frédéric LE GUEN, Jeanne BARGAIN (Pont-L'Abbé), Jeanne BEAUVAIS (Paris)
Adresse permanence parlementaire : 12 rue du Prat - Résidence Pierre Pichavant - Bâtiment A - 29120 PONT-L'ABBE
Tél. : 02.98.82.31.68 - **Fax :** 02.98.87.31.08
Courriel : annick.leloch.deputee@orange.fr
Site Internet : www.annickleloch.fr



Richard FERRAND

Autre(s) mandat(s) : Conseiller régional
Assistant(s) parlementaire(s) : en cours de recherche*
Adresse permanence parlementaire : 4 rue de Callac - BP 212 - 29833 Carhaix-Plouguer cedex (provisoire)
Tél. : 02.98.81.12.78 (provisoire) - **Fax :** 02.98.73.76.68 (provisoire)
Courriel : richard.ferrand@region-bretagne.fr ou contact@richardferrand.fr
Site Internet : www.richardferrand.fr



Jean-Jacques URVOAS

Profession : Universitaire
Autre fonction : Président de la Commission des lois
Assistants parlementaires : Renée FILY et Alain TANGUY (Quimper)
Adresse permanence parlementaire : 8-10 Place de la Tourbie - 29000 QUIMPER
Tél. : 02.98.95.69.80 - **Fax :** 02.98.95.01.30
Courriel : contact@urvoas.org - **Site Internet :** <http://www.urvoas.org>

* Les éléments non connus à ce jour seront accessibles prochainement à partir de la page dédiée aux Parlementaires sur www.amf29.asso.fr

Sénateurs



Maryvonne BLONDIN

Profession : professeur d'anglais
Autre mandat : Conseillère générale du Finistère
Assistants parlementaires : Nicolas JAMBON - Jocelyne LAVERISIN - Laurence VIGNON (Quimper), et Tiphaine VANÇON (Sénat)
Adresse permanence parlementaire : 21 rue Le Déan - 29000 QUIMPER
Tél. : 02.98.52.24.72 - **Fax :** 02.98.52.27.94
Courriel : maryvonne.blondin29@orange.fr
Site Internet : <http://www.maryvonne-blondin.fr>



François MARC

Autre fonction : Rapporteur général de la commission des finances au Sénat
Autre mandat : Conseiller général du canton de Ploudiry
Collaborateurs parlementaires : Tiphaine VANÇON (Sénat), Julie BINOIS et Caroline BREMOND (La Roche Maurice)
Adresse permanence parlementaire : 2 Rue de la Mairie - 29800 LA ROCHE MAURICE
Tél. : 02.98.20.48.70 (permanence), 01.42.34.24.57 (Sénat)
Fax : 02.98.20.48.74 (permanence)
Courriel : francois.marc1@wanadoo.fr - **Site Internet :** www.francois-marc.com



Jean-Luc FICHET

Profession : Cadre du secteur social
Autre mandat : Maire de Lanmeur
Assistants parlementaires : Patricia MORIN (ABIVEN) - Hélène SABLON (Lanmeur) - Julie LAMANDE (Sénat)
Adresse permanence parlementaire : 10 place Tanguy Prigent - 29620 LANMEUR
Tél. : 02.98.78.81.59 (permanence), 01.42.34.28.22 (Sénat)
Fax : 02.98.67.57.48
Courriel : jlfichet.senat@orange.fr - **Site Internet :** <http://www.jeanlucfichet.fr>



Philippe PAUL

Profession : Cadre du secteur privé
Autres mandats : Maire de Douarnenez - 1^{er} Vice-Président de Douarnenez Communauté
Assistants parlementaires : Emmanuel Guille des Buttes (Finistère) et Aline LESECHE (Sénat)
Adresse : Hôtel de Ville - 16 rue Berthelot - 29174 DOUARNENEZ Cedex
Tél. : 02.98.92.16.10 (permanence), 01.42.34.28.30 (Sénat)
Fax : 02.98.92.16.10 (permanence), 01.42.34.42.57 (Sénat)
Courriel : philippe.paul@philippe-paul-senateur.org
Site Internet : www.philippe-paul-senateur.org

Député européen



Agnès LE BRUN

Autres mandats : Maire de Morlaix, Vice-Présidente de Morlaix Communauté, Vice-Présidente de l'Association des Maires de France
Assistante parlementaire : Marthe-Louise BOYE
Adresse : Hôtel de Ville - Place des Otages - BP 47125 - 29671 MORLAIX
Tél. : 02.98.63.10.11 - **Fax :** 02.98.63.10.20
Courriel : secretariatgeneral@villedemorlaix.org
Site Internet : www.agneslebrun.fr



Crédit Agricole

Partenaire et acteur du développement local